

Bulletin d'inscription

☐ Madame ☐ Monsieur ☐ Autre

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

PAYS

TÉLÉPHONE PORTABLE

TÉLÉPHONE PRIVÉ

E-MAIL

PROFESSION

JE M'INSCRIS À

☐ **Les bases de l'hypnose ericksonienne**

☐ 9 – 10 janvier ☐ 6 – 7 février ☐ 26 – 27 juin ☐ 11 – 12 décembre 2027

☐ **Praticien certifié en hypnothérapie ericksonienne**

☐ printemps : 12 mars – 4 juillet 2027 ☐ automne : 3 septembre 2027 – 9 janvier 2028

☐ **Phobie, Peur & Anxiété** 24 – 26 septembre et 22 – 24 octobre 2027

☐ **Gestion de la douleur** 26 – 28 novembre 2027

PRÉREQUIS

- ☐ J'ai suivi la formation requise à l'IHT
- ☐ Je souhaite faire reconnaître une formation équivalente :

OPTION DE PAIEMENT

- ☐ En un seul versement
- ☐ Acompte dans les 30 jours suivant la confirmation, puis solde selon les conditions de la [page 21](#)

Je certifie avoir lu, compris et accepté les conditions générales d'inscription ([page 25](#)).

DATE

SIGNATURE

Conditions générales d'inscription

Engagement	L'inscription, sous forme électronique ou papier, est considérée comme un engagement ferme et définitif. Chaque inscription est confirmée par écrit.
Acompte	L'acompte doit être versé dans un délai de 30 jours suivant la réception de la confirmation. Passé ce délai, l'IHT se réserve le droit d'attribuer la place à une autre personne.
Paiement depuis l'étranger	Hors de Suisse, le paiement s'effectue obligatoirement par virement bancaire; les chèques ne sont pas acceptés. Seules les personnes ayant une adresse de facturation dans la zone euro peuvent être facturées en euros.
Nombre de participants	Chaque groupe est limité à 28 participants. Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée.
Ce que le prix comprend	L'animation de la formation, les heures d'e-learning et de travail personnel accompagné lorsqu'il y en a, le support de cours imprimé, l'enregistrement des journées et des démonstrations et la certification. Les frais d'hébergement et de déplacement ne sont pas compris. Le repas de midi est pris en commun.
Annulation	Plus de 90 jours avant le premier jour de formation, 10 % de l'acompte restent dus pour frais administratifs. Dans les 90 jours précédant le premier jour, la totalité de l'acompte reste due; si la place libérée peut être immédiatement réattribuée, seuls 10 % de l'acompte restent dus. Toute annulation se fait par courrier recommandé.
Formation commencée	Toute formation commencée est due intégralement, sauf cas exceptionnel justifié par un certificat médical. En cas d'incapacité temporaire, la formation peut être terminée lors d'une session ultérieure.
Certification	La certification demande d'avoir suivi au moins 90 % de la formation en présentiel. Les journées manquées peuvent être rattrapées lors d'une autre session de la même formation.

INSTITUT D'HYPNOSE THÉRAPEUTIQUE

**Une question avant de vous engager ?
Écrivez-moi, ou réservez un échange
de 30 minutes.**

Denis Jaccard
Le Château 3, 2028 Vaumarcus
+41 32 501 48 68
info@ihthypnose.com
ihthypnose.com/reserver.html